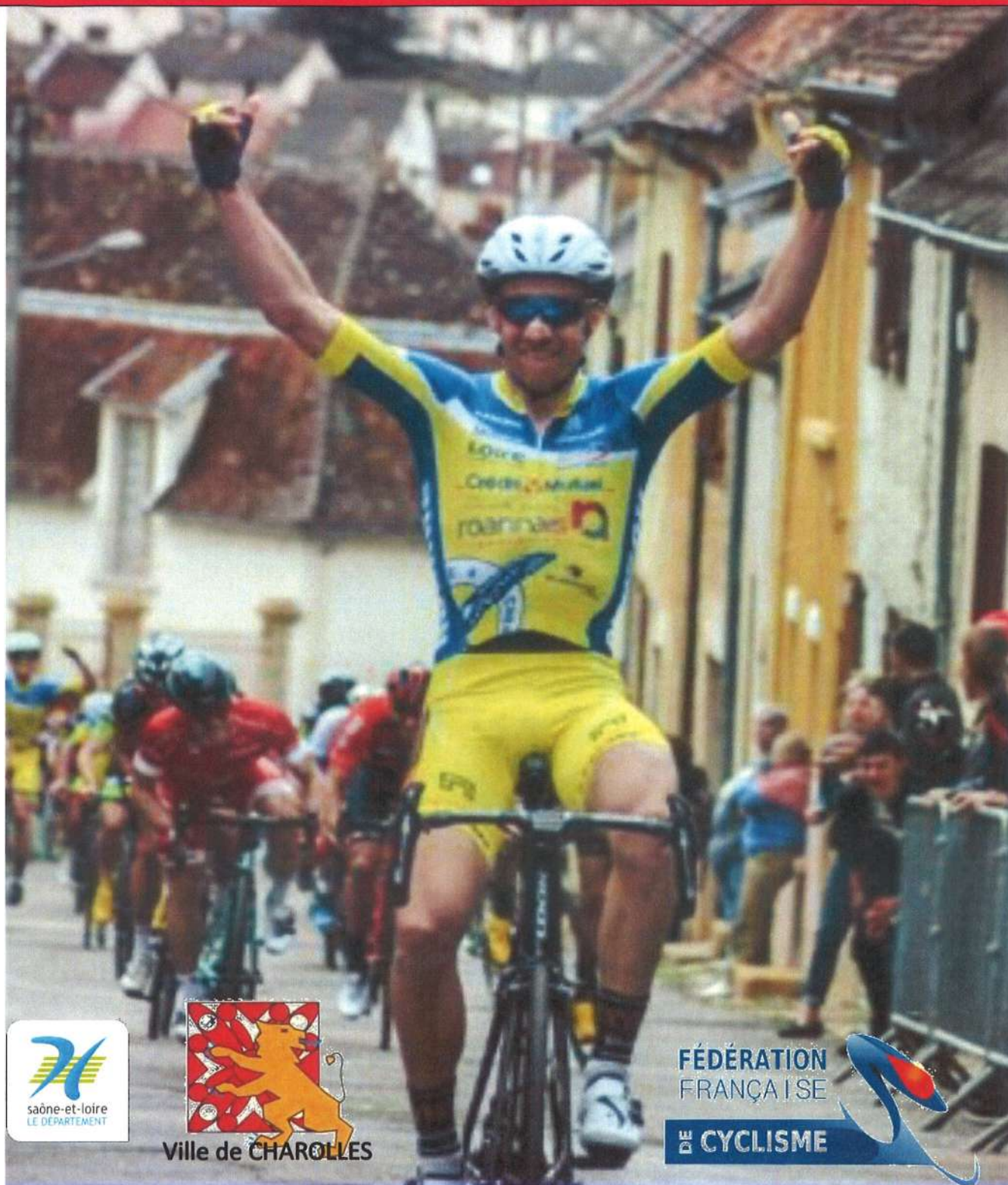


Qui sera le 40ème vainqueur ?



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

DE CYCLISME



Tour du Charolais

Samedi 13 avril 2019

Charolles



La ville est située dans le département de Saône-et-Loire, en région Bourgogne-Franche-Comté.

Elle compte environ 2800 habitants.

La ville a donné son nom au pays du Charolais, elle est ainsi emblématique de la race bovine charolaise.



Que vous pourriez déguster à la Maison du Charollais !!!



Ou mieux encore au restaurant Doucet,
fidèle partenaire du Vélo Club Charollais.



Mot de la présidente

Nous y sommes ! C'est la 40ème édition !!

Est-ce un membre de votre équipe qui saura relever le défi et prendre la place sur notre podium ?

Je serais heureuse de vous accueillir une nouvelle fois encore accompagnée de ma fidèle équipe de bénévoles.

Le circuit reste inchangé.

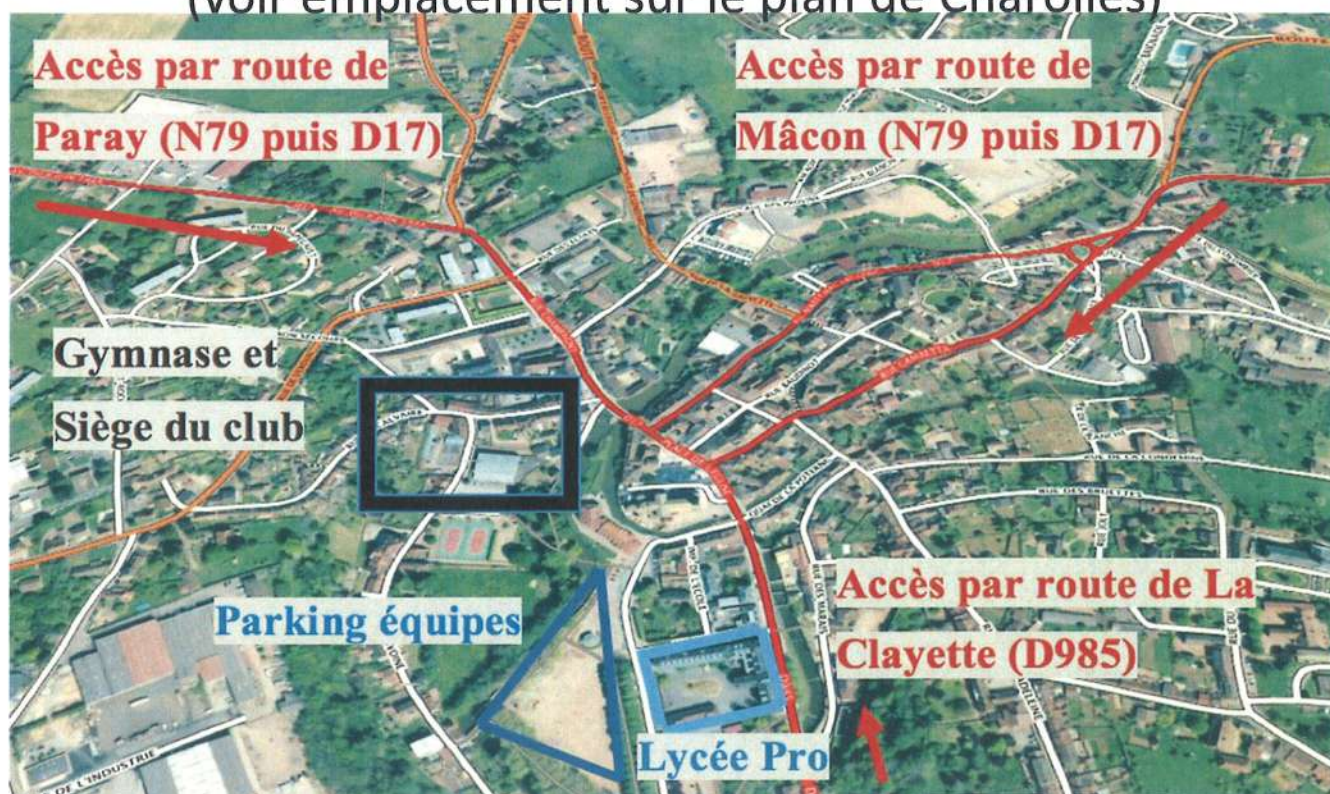
V. GOURGIN

**ENEZ FÊTER
NOTRE 40ème ANNIVERSAIRE !!!**

Informations

Le rassemblement des équipes se fait sur le parking de la
Promenade Saint Nicolas .

(voir emplacement sur le plan de Charolles)



Chaque année, le ravitaillement des coureurs s'effectue entre le panneau « Sortie de Gibles » et le panneau « Entrée de Montmelard », sur 4 km de route assez large et droite. Les zones vertes se trouvent juste avant et après le ravitaillement. Nous laissons aux commissaires de course le soin d'accepter ou de modifier cet emplacement

Pour les MG et RUSH :

1^{er} : 60 euros
2^{ème} : 40 euros
3^{ème} : 20 euros

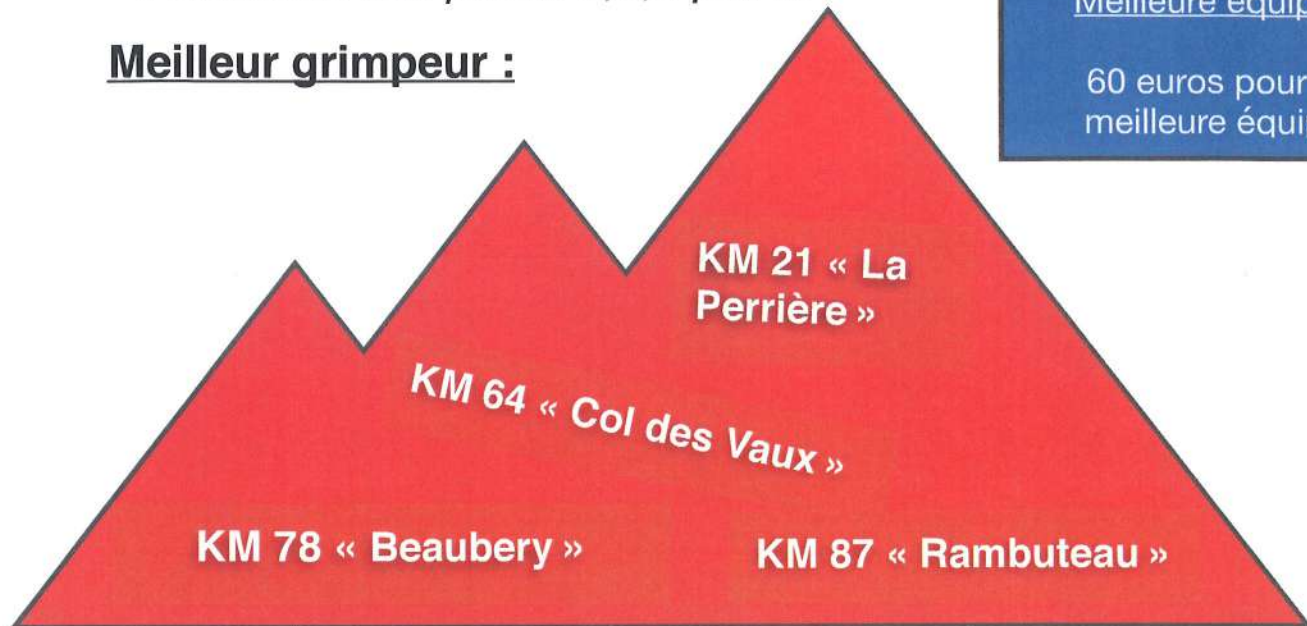
Meilleure équipe :

60 euros pour la
meilleure équipe

Classements intermédiaires

- Attribution des points 5,3,1 points

Meilleur grimpeur :



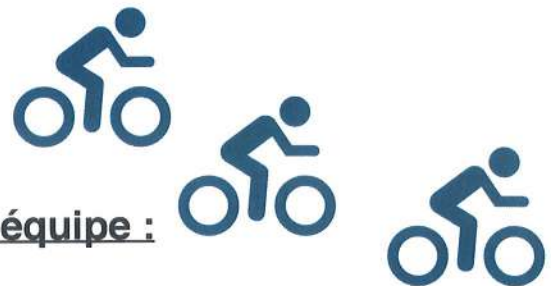
Classement par points :



Meilleure équipe :

3 premiers coureurs

d'une équipe



2 Rue Davoine 71120 Charolles
veloclubcharollais5@gmail.com
Tel présidente (Virginie) :
06-35-39-29-16



Programme

Horaires	Evénements	Lieux
<u>10 h - 12 h</u>	Distribution des dossards	<i>Salle du lycée professionnel, Promenade Saint Nicolas</i>
11h	Réunion des commissaires de course, du médecin, des organisateurs, aura lieu à partir de 11h au siège du vélo club	<i>2 Rue Davoine</i>
<u>12 h 30</u>	Réunion des directeurs sportifs	<i>Salle du lycée professionnel, Promenade Saint Nicolas</i>
<u>13h 30</u>	Départ fictif	<i>Promenade Saint Nicolas</i>
13 h 35	Départ réel	<i>Sortie de charolles</i>
17h- 17h30	Contrôle anti-dopage directement après l'arrivée	<i>2 Rue Davoine</i>
<u>17h30</u>	 Protocole et vin d'honneur	 <i>Site d'arrivée, Rue Condé</i>

Parcours

156 km dont 1 km de fictif et 1925 m de dénivelé positif

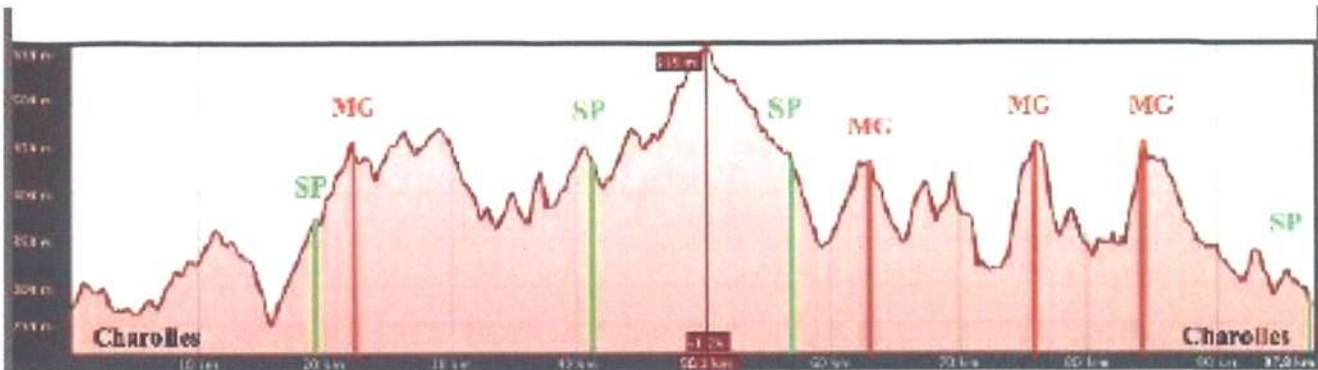


2 Rue Davoine 71120 Charolles
veloclubcharollais5@gmail.com
Tel présidente (Virginie) :
06-35-39-29-16



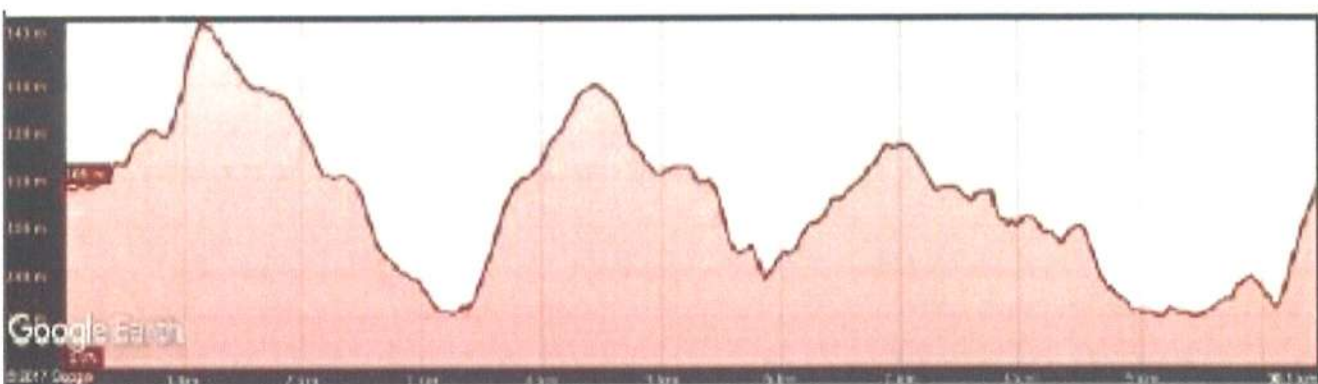
VILLES	ROUTES	DISTANCE	CUMUL KM	HORAIRES	OBSERVATIONS
CHAROLLES	Prés saint Nicolas	0	0	13h25	Départ Fictif
SORTIE DE CHAROLLES	Panneau sortie de ville	1	1	13h30	Départ réel
LUGNY LES CHAROLLES	D 10	5	6	13h35	
"BORNAT"	D 34	9	15	13h52	
VARENNE L'ARCONCE	D 34	4	19	13h58	RUSH
"LA PERRIERE"	D 34	2	21	14h04	MG
ST CHRISTOPHE EN B	D 989	4	25	14h08	
VAREILLE	D 989	7	32	14h18	
BAUDEMONT	D 989	3	35	14h22	
LA CLAYETTE	Rue de Bel Air	2	37	14h25	
LA CLAYETTE	Rue des Jardins		37	14h26	
LA CLAYETTE	Rue Général De Gaulle	1	38	14h27	
"TRAPELOUP"	D 79	4	42	14h33	RUSH
GIBLES	D 41	4	46	14h39	
MONMELARD	D 41	4	50	14h44	
DOMPIERRE LES ORMES	D 41	8	58	14h55	RUSH
"CHANDON"	D 121	3	61	14h58	
"COL DES VAUX"	D 121	3	64	15h04	MG
"HAUTECOUR"	D 121	2	66	15h07	
MONT	D 17	4	70	15h12	
"LA CARREZE"	D 17	4	74	15h16	
BEAUBERY GARE	D 79	1	75	15h19	
BEAUBERY	D 79	3	78	15h29	MG
"CLOUDEAU"	D 79	4	82	15h33	
"RAMBUTEAU "Sommet	D79	3	87	15h43	MG
COLOMBIER EN B	D 25	3	90	15h47	
"LES DROUILLARDS"	D25	3	93	15h51	
ENTREE SUR LE CIRCUIT					
CIRCUIT 11 KM X 5 =55 KM	D 25		96	15h55	
VAUDEBARRIER	D25	4	96		
CHAROLLES ENTREE		1	100	16h	RUSH
CHAROLLES	Place de la Balance				
CHAROLLES	Rue de la Madeleine				
CHAROLLES	Rue Condé		101	16h02	SSAGE SUR LA LIGNE
MARCILLY LA GUEURCE	Tour des Epauls				
VAUDEBARRIER	D425				
"MONTOT"	D 25				
CHAROLLES	D 25				
CHAROLLES	Place de la Balance				
CHAROLLES	Rue de la Madeleine				
CHAROLLES	Rue Condé	55	156	17h30	ARRIVEE

Profil circuit en ligne



Circuit par Lugny, Saint Christophe, La Clayette, Gibles, Dompierre les Ormes, Mont, Beaubery, Colombier en Brionnais, Vaudebarrier, Charolles soit 101 km

Profil circuit final



Plus un circuit de 11 kms à parcourir 5 fois par Charolles, Marcilly la Geurce, Vaudebarrier, Charolles soit 55 km



Règlement particulier

Article 1. Organisation

L'épreuve Tour du Charollais est organisée par le Vélo Club Charollais sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le samedi 7 avril 2018.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Elite, Elite Open et Nationaux. Elle est inscrite au calendrier national FFC.

L'épreuve est classée en classe 1.12.5

Article 3. Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005, l'épreuve est ouverte aux équipes qui comportent des coureurs Elites, Elites Open et Nationaux.

Conformément au règlement FFC article 2.2.003, si l'épreuve est disputée par équipes, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 3 et de maximum 5 coureurs.

Article 4. Permanence

La permanence de départ se tient le samedi 8 avril 2017 de 11h00 à 13h30

Lieu : Pré Saint Nicolas 71120 Charolles

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes ou les coureurs se fait à la permanence de 11h00 à 13h30 le samedi 8 avril 2017.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h30 et aura lieu Pré Saint Nicolas 71120 Charolles

Article 5. Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence décidée par le responsable de la radio de course le jour de l'épreuve.



Article 6. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le Vélo Club Charollais.

Le service est assuré au moyen de véhicules correspondants.

Article 7. Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8. Modalités de ravitaillement

L'organisateur a prévu la zone de ravitaillement entre le panneau sortie de Gibles (km 46) et le panneau entrée de Montmelard (km 50) sur 4 km de route assez large et droite.

Article 9. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10. Classements

Les classements suivants seront établis : classement meilleur grimpeur, rush et par équipe.

Article 11. Prix

Les prix suivants sont attribués : grille de prix FFC 1220/20

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 1220 €.

Article 12. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au local du Vélo Club Charollais, 2 rue Davoine, 71120 Charolles entre les lieux de départ et arrivée au centre-ville de Charolles.



Article 13. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

Les 3 premiers de l'épreuve

Les vainqueurs des classements annexes suivants : meilleur grimpeur, meilleur rush et meilleure équipe.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 30 minutes après leur arrivée.

Article 14. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



Vélo Club Charollais

2 Rue Davoine 71120 Charolles



Vélo Club Charollais



veloclubcharollais5@gmail.com



<https://veloclubcharollais.org>



openrunner

<https://www.openrunner.com/r/7240403>